

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 7 mai 2009 à 19h45 au Restaurant de l'Etoile à Corpataux

Présents : selon liste de présences
Excusés : Mme Valérie Brühlhart
Mme Isabelle Bourquenoud, membre du comité
Mme Limat, Présidente de la Commission de la Petite Enfance
Fédération des crèches et garderies fribourgeoises

1. Salutations

Mme Christine Vionnet Caverzasio, présidente, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Elle annonce les familles qui se sont excusées.

2. PV de l'Assemblée générale de 2008

Ce procès-verbal ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est accepté avec remerciements à son auteure.

3. Rapport de la présidente

Mme Christine Vionnet Caverzasio présente les divers points sur lesquels le comité a travaillé durant l'année écoulée :

- l'organisation de la fête d'anniversaire des 15 ans, manifestation qui a rencontré un vif succès
- le nouveau flyer de présentation
- la réalisation du site internet qui est d'ores et déjà en ligne
- les aménagements extérieurs: le comité a sollicité le Bureau de Prévention des Accidents afin de vérifier si la tour avec le toboggan était aux normes. Celle-ci n'étant pas conforme, des travaux ont été réalisés le 7.5.09. Par ailleurs, l'Association des Communes du Gibloux a décidé, pour des raisons budgétaires, de reporter à l'année 2010 la demande de subvention pour la réfection des pavés de la place de jeux et du bac à sable. Si le bénéfice de la vente du jus de pommes le permet, le bac à sable pourra être remplacé encore cette année.

Les objectifs pour cette année sont les suivants :

- l'engagement d'une apprentie Assistante socio-éducative
- l'organisation de la crèche par rapport à l'introduction des deux années d'école enfantine en 2010
- les rencontres annuelles avec le personnel
- le suivi des normes en matière de réglementation et de salaire du personnel de la crèche

4. Rapport d'activités de la crèche

Groupe des Cachalots et Trott'minots (2 à 6 ans) – Rapport de Muriel Villosz

Groupe des Piccolos (0 à 2 ans) – Rapport de Pierrette Bovet

5. Rapport de la caissière – Claudine Pochon

Mme Claudine Pochon passe en revue les comptes et apporte quelques précisions.

En 2008, les frais de garde ont été répartis de la façon suivante: les parents ont contribué pour 68.12 %, les communes pour 31.88 %.

La vente des jus de pommes a rapporté un bénéfice de Fr. 4'395.- (713 cartons vendus).

Le solde de la réserve de la place de jeux de Fr. 2'623.40 a été reporté en 2008 et également en 2009 étant donné que la place est en cours de rénovation.

La contribution de la Loterie romande est passé à Fr. 400.- par enfant, soit une diminution de Fr. 3'000.--. Le poste « Frais divers et petit matériel » concerne l'achat de brosses à dents, assiettes et tasses, bavettes, pampers, protège-couches, médicaments, serviettes essuie-mains, sacs poubelle etc. La cotisation annuelle pour la Fédération fribourgeoise des crèches s'élève à Fr. 100.- par place d'accueil, soit Fr. 3'000.- par année.

Les frais bancaires étant très élevés (Fr. 762.45), les parents sont invités à s'acquitter des frais de garde par le paiement via CCP, compte bancaire ou internet et d'éviter dans la mesure du possible les paiements au guichet postal.

Le bénéfice des diverses manifestations s'élève à Fr. 6'240.-. Ce montant est passé dans le compte « passifs transitoires » car il est prévu pour des activités et des achats qui seront effectués en 2009 (promenades des enfants qui quittent la crèche, pique-nique, fête de Noël, soirée des contes etc.).

La réalisation du flyer a coûté Fr. 1'441.85 (léger bénéfice par rapport au budget prévu).

Quant au site internet, la réserve de Fr. 1'000.- de 2007 a été dépassée, une nouvelle réserve de Fr. 1'650.- a été budgétée.

L'exercice 2008 affiche un bénéfice de Fr. 1'103.05.

6. Rapport des vérificateurs des comptes : Mme Perroud et M. Fabing

Les comptes ont été vérifiés le 4 mai 2009. Ceux-ci sont approuvés.

Mme Perroud félicite et remercie Mme Claudine Pochon pour la bonne tenue de la comptabilité.

7. Election d'un suppléant des vérificateurs des comptes

Mme Perroud a fini son mandat de 2 ans; M. Fabing devient donc 1^{er} vérificateur.

La vérificatrice suppléante, Mme Berchtold Clément, devient la 2^{ème} vérificatrice.

Vérificateur suppléant: M. Pascal Nungässer.

8. Démission et élection au sein du comité

Mme Isabelle Bourquenoud - membre du comité depuis 2005 - ayant été engagée en tant qu'auxiliaire auprès de la crèche, elle ne peut cumuler les fonctions et a donc démissionné. Nous la remercions pour son engagement et le travail accompli.

Mme Christine Vionnet Caverzasio, présidente depuis 2003, a également démissionné afin de se consacrer à sa commune. Muriel Villosz la remercie chaleureusement au nom du comité. Sous sa présidence, les communes prennent désormais en charge le déficit d'année en année et le personnel éducatif bénéficie des meilleures conditions de travail du canton. Mme Christine Vionnet Caverzasio a mis au profit de la crèche tous ses talents d'interlocutrice, d'économiste et de visionnaire et cela a porté ses fruits. Mme Muriel Bourgon prendra dès lors la présidence.

Comme le prévoient les statuts, il y a deux places à repourvoir au sein du comité. Mme Valérie Brühlhart (excusée) est élue à l'unanimité. Trois autres personnes se sont proposées: Mme Gurba, Mme Roussel et Mme Noesberger (non présente à l'AG). L'assemblée ne pouvant faire un choix, il a été décidé d'élire à l'unanimité Mmes Gurba et Roussel.

9. Divers

Diverses questions ont été posées par l'assemblée:

1. Comment va s'organiser la crèche pour l'introduction des deux ans d'école enfantine par rapport à la question des transports (pour les parents qui n'habitent pas Farvagny) ?
Le comité va réfléchir à tous les aspects liés aux deux ans d'école enfantine. C'est l'un des objectifs du comité fixés pour 2009.
2. Le taux d'occupation de la crèche est pratiquement au maximum. Celle-ci envisage-t-elle d'augmenter sa capacité d'accueil ?
Lors de la réflexion sur l'introduction des deux ans d'école enfantine, la crèche se penchera sur cette possibilité.

La parole n'étant plus demandée, Mme Christine Vionnet Caverzasio remercie les personnes présentes. L'assemblée se termine à 20h50.

Farvagny, le 10 juin 2009/Béatrice Berset